

CTPL des SDT de Moselle
Lundi 8 octobre 2007
Déclaration liminaire SUD Trésor

Jeudi 4 octobre, le Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique a annoncé la fusion de la DGI et de la DGCP. **Nationalement, notre syndicat s'est exprimé** lors d'un premier communiqué sur cette déclaration.

A cette occasion, Eric Woerth a déclaré qu'il « *pense prioritairement à l'intérêt de l'utilisateur* ». En décidant de généraliser la fonction d'« *accueil finances* », c'est-à-dire en souhaitant que « *les trésoreries situées dans les communes qui n'ont pas de centre des impôts puissent désormais répondre à des questions portant tant sur l'assiette que sur le recouvrement* », il a considéré que « *ces trésoreries, souvent situées en milieu rural, seront ainsi confortées dans leur rôle de proximité pour les contribuables* ».

Là où nous ne pouvons que considérer qu'il y a paradoxe, c'est lorsque le Ministre laisse entendre clairement que les restructurations en cours sur le terrain, et donc les fusions de trésoreries engagées, continuent à s'appliquer. **Là où il y a paradoxe**, c'est lorsque le cadre de l'« *union* » entre DGI et DGCP est prédéterminé : celui de la réduction des effectifs de la Fonction Publique qui fait déjà subir ses conséquences, en particulier sur les collègues dans les unités de travail les plus petites (conditions de travail dégradées, montée du stress) alors même que ceux-ci sont amenés à mettre en application des réformes comme Hélios.

Est-ce cela « pense[r] prioritairement à l'intérêt de l'utilisateur » ?

Est-ce comme cela que le Ministre entend considérer la situation de « *ces trésoreries situées dans des communes dont la population est âgée, et donc moins mobile* » ?

Est-ce cela prendre en compte la réalité de « *communes dans lesquelles les usagers apprécient souvent plus qu'en zone urbaine le contact physique avec les services publics, même si les modes de contact à distance se développent* » ?

Alors que le Ministre déclare avoir proposer aux associations d'élus locaux, notamment à l'Association des Maires de France, de « *réaliser un bilan de l'application de [la charte des services publics en milieu rural] et d'en étudier les conséquences pour ce qui concerne les services de [son] ministère* », ces élus ne sont-ils pas en droit de considérer paradoxal de laisser les restructurations en cours se poursuivre ?

Pour SUD Trésor, répondre prioritairement à l'intérêt de l'utilisateur, ce n'est pas faire du niveau d'emplois de fonctionnaires un préalable à l'action publique mais se donner les moyens d'assurer une présence de proximité qui ne soit pas synonyme de détérioration des conditions de travail des dépositaires du service public en milieu rural, conduisant parfois ceux-ci, malgré eux et alors qu'ils sont attachés à un service public de proximité, à finalement espérer une fusion qui leur est présentée comme une perspective de sérénité retrouvée.

Pour SUD Trésor, répondre prioritairement à l'intérêt de l'utilisateur et prendre en compte réellement les conditions de travail de ceux qui rendent le service public à l'utilisateur, ce n'est pas inventer des « *machins* », comme les « *bureaux du Trésor* », qui seront tout autant source de stress pour les collègues qui les feront fonctionner que le maintien actuel de trésoreries en intérim, sans compter les problèmes de sécurité et immobiliers. Ce n'est pas non plus prétendre élaborer des solutions (fusions juridiques de trésoreries avec création de « *bureaux du Trésor* » ou « *bureaux des services financiers et fiscaux de l'Etat* » (?) ..., création d'Hôtels des Finances) dans une apparence de dialogue avec les personnels, leurs représentants, les élus et les usagers où toutes les conditions ne sont pas réunies pour que les choix socialement les plus utiles soient réalisés et assumés par la collectivité.

Pour SUD Trésor, il s'agit clairement d'obtenir des moyens humains et matériels (effectifs, immobilier, formations à de nouvelles applications informatiques rendues plus performantes, ...) à la hauteur de la volonté du Ministre de « *pense[r] prioritairement à l'intérêt de l'utilisateur* ». SUD Trésor n'aura pas de discours « *schizophrène* » réclamant une amélioration du service public sans revendiquer les moyens nécessaires à sa concrétisation.

Plus généralement, dans le cadre de l'ouverture des discussions avec les organisations syndicales liées à la fusion DGI/DGCP, SUD Trésor exigera des engagements précis concernant :

- Le réseau, la pérennité et des moyens pour l'exercice des missions.
- La prise en compte enfin d'une reconnaissance du travail de tous les agents (plan de qualifications réellement ambitieux) à la hauteur des efforts consentis dans les années passées et de ceux qu'ils auront à déployer dans le cadre de cette nouvelle réforme. Pour SUD, les agents ne sauraient se satisfaire d'une simple prime pour solde de tout compte n'ayant aucune incidence de surcroît pour la retraite.
- Le respect du statut des agents de l'Etat permettant une réelle indépendance face au pouvoir politique et garantissant l'égalité de traitement des citoyens.